



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2127>

Fabrice Billod-Morel (SD 39) sur la proposition de modification statutaire

- FSU - Congrès - Congrès FSU 2016 -



Date de mise en ligne : mardi 9 février 2016

L'École Émancipée

Le mouvement syndical traverse une période difficile. LA FSU n'est pas épargnée par ces difficultés qui nous amènent aujourd'hui à nous questionner sur notre façon de faire du syndicalisme, nos modalités d'action et nos modes de prise de décisions.

Dans ce contexte difficile nous devons nous souvenir d'où nous venons, pourquoi et comment nous sommes devenus ce que nous sommes. Après l'explosion de la FEN, nous avons fait le choix de rompre avec certaines pratiques.

La règle des 70 % et la prise en compte des abstentions dans les prises de décision relèvent de la volonté de ne pas exclure mais au contraire de rassembler le plus largement en passant d'un type de vote en opposition forcément excluant à un vote d'adhésion. Pour pouvoir construire un syndicalisme de masse il est déjà nécessaire que chaque militant, chaque membre de l'organisation adhère aux décisions prises, aux mandats arrêtés et les porte. C'est cette spécificité qui a permis de faire de la FSU une organisation syndicale incontournable. La confrontation d'arguments ne débouche pas sur une opposition et un vote excluant mais sur une position qui dépasse les positions de départ pour créer du commun. La question de la minorité de blocage est donc un contresens.

La prise en compte des abstentions est donc fondamentale dans ce cadre. Leur disparition nous ramène au clivage pour contre et à la division. Depuis presque 25 ans, la question de répondre à des questions binaires y compris celles de signature d'accord s'est déjà posée et nous avons été capable de décider ensemble. Le problème n'est donc pas un problème d'organisation, de statut ou de règle, mais un problème politique.

- ▶ Doit-on répondre aux injonctions d'un gouvernement qui fixe seul les calendriers de discussions, les règles et les contenus des discussions ?
- ▶ peut-on à la fois émettre un avis négatif à plus de 90 % sur un accord et signer celui-ci ?
- ▶ Les problèmes de divergences politiques et stratégiques entre nous doivent-ils, peuvent-ils se régler en modifiant les règles de prise de décisions, en clivant, au risque de changer la nature des rapports que nous entretenons et de rompre les équilibres internes entre les trois piliers constitutifs de la FSU et à l'intérieur de chaque piliers ? Pour le Jura c'est toujours un mauvais signe envoyé que de régler les problèmes politiques par des modifications statutaires. Les questions politiques demeurent.

C'est pourquoi à l'unanimité de son congrès la SD du Jura a rejeté à la fois les propositions de modification statutaire et réglementaire et demande au congrès d'en faire de même.